

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 22-402-1930 promulguant décret du 13 1930, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1929.

n° 22-402-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 mai 1930

Numéro JO
n° 402 du 31/05/1930

Date du numéro
31 mai 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendance chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réelant le mode de promulgation des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 13 avril 1930, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1929,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 13 avril 1930 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1929.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué, besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.